

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Pour la promotion des commerces historiques de Lausanne

Initiant-e(-s) : Paulraj KANTHIA et consorts

Ce postulat demande la création d'un l'inventaire des commerces historiques, notamment à la mesure de leur contribution à une tradition vivante inscrite au patrimoine immatériel. La possibilité de demander à l'Etat le classement de certains d'entre eux comme monuments afin de garantir leur meilleure protection possible et enfin des mesures de promotion sous l'angle touristique, patrimonial et économique.

Lausanne émane une aura de tradition et de prestige qui trouve ses racines dans son riche passé. Au fil des décennies, la ville a vu s'épanouir une multitude de commerces historiques, témoins silencieux des évolutions socio-économiques qui ont façonné notre société. Ces établissements, héritiers d'un patrimoine séculaire, incarnent la mémoire vive de Lausanne, rappelant à chacun le lien profond qui unit le présent au passé.

Depuis les confiseries, les chocolateries, les pharmacies, librairies, fromageries, cordonneries, aux établissements iconiques du centre-ville voire les hôtels, ces commerces sont bien plus que de simples points de vente. Ils sont des lieux de rencontres et d'échanges mais aussi les gardiens de traditions locales et d'un savoir-faire transmis de génération en génération. Pourtant, malgré leur contribution indéniable à l'identité de Lausanne, ces établissements historiques sont souvent confrontés à des défis croissants dans un monde en perpétuel changement. A cela, la hausse des coûts (matières premières, loyers, salaires, etc..) liées à l'inflation ces dernières années mettent sous pression la pérennité de l'exercice de ces commerces historiques à Lausanne.

Face à ces réalités, il nous incombe de prendre des mesures, à l'instar de la promotion des cafés historiques de Lausanne, pour préserver, valoriser et promouvoir des véritables trésors du patrimoine lausannois pour le bien des générations futures.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

1) La création d'un l'inventaire des commerces historiques, notamment à la mesure de leur contribution à une tradition vivante inscrite au patrimoine immatériel ;

2)La possibilité de demander à l'Etat le classement de certains d'entre eux comme monuments afin de garantir leur meilleure protection possible ;

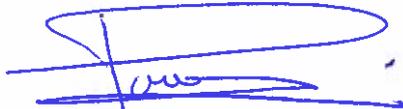
3)De mettre en place des mesures de promotion sous l'angle touristique, patrimonial et économique.

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 20 septembre 2023

M. Paulraj KANTHIA

Signataire(s) :



Mme Eliane AUBERT



Mme Coralie DUMOULIN



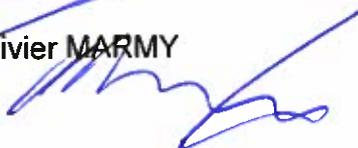
M. Henri KLUNGE



Mme Mathilde MAILLARD



M. Olivier MARMY



Mme Marisa MAURER PUTALLAZ



M. Jacques PERNET



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.